



*Méjannes-Multi-Sports*



Démarche à suivre pour nous joindre :

Cliquer sur «contacter l'association » sur la 1<sup>ère</sup> page du site.

Notre club compte actuellement une centaine d'adhérents.

L'adhésion avec assurance est de 41 euros pour l'année 2018-2019(octobre 2018 à septembre 2019) pour toutes les activités.

Pour adhérer un certificat médical mentionnant la non contre-indication des activités que vous envisagez de faire dans le club est obligatoire.

Nos activités se déroulent de courant septembre à fin juin (seules interruptions les vacances scolaires de Noël et les jours de fêtes).

Nos activités sont encadrées par des animateurs tous bénévoles et ayant suivis :

- une formation au 1<sup>er</sup> secours.
- un cursus de formation d'accompagnant sportif ou d'animateur sportif délivré par la FFRS.

Notre club est affilié à la fédération française de la retraite sportive, fédération reconnue d'utilité publique par le ministère de la jeunesse et des sports, au comité régional de la retraite sportive Languedoc-Roussillon (CORERS) et au comité départemental de la retraite sportive du Gard (CODERS 30).

### L'histoire de la fédération

Pierre Tharaud, inspecteur principal pédagogique au Ministère de la Jeunesse et des Sports, Jean Pierre Ernault, conseiller technique jeunesse et sports, le professeur Hugonot, gériatre et Germaine Chanut responsable du service « personnes âgées » de la ville de Saint Etienne sont à l'origine de la création de la FFRS (Fédération Française de la Retraite Sportive).

## Quelques dates

1971 l'ASTA (Association Sportive du Troisième âge) est créée à Grenoble

1972 l'ADAPA (Association Départementale pour les Activités Physiques des Personnes Âgées) voit le jour à Chambéry

De 1977 à 1980 sont créés successivement le CODAPS (Comité Départemental des Activités et Sportives) de l'Hérault et le CODAPA (Comité Départemental des Activités pour personnes âgées) de l'Ain.

Le 9 mars 1982 les statuts sont déposés à la préfecture de la Loire. Son siège social se situe alors à Saint Jean Bonnefonds dans la Loire.

En 1983 la fédération devient fédération sportive agréée et se place dans le cadre de la loi visant l'organisation des fédérations sportives. Cela lui permet de mettre en place des comités départementaux et régionaux, 60 aujourd'hui. Ces structures sont les maillons indispensables à son développement et regroupent 6 000 bénévoles formateurs, animateurs et dirigeants.

Si en 1983 la fédération était forte de 3 000 adhérents, en 1993 elle en comptait 17000, 67000 en 2012.

Le 7 août 1985 le siège social est transféré définitivement à Sassenage en Isère.

En 2008 elle obtient la Reconnaissance d'Utilité Publique pour son engagement dans le domaine de la prévention santé des seniors.